

Quelques éclairages sur le sujet de type *moi je* à l'oral

Mylène BLASCO-DULBECCO
Université Clermont-Ferrand II

Résumé

Cet article s'intéresse au statut du pronom disjoint *moi* dans des réalisations de sujet de type *moi ... je* et *je ... moi*. Il s'appuie sur un corpus important d'exemples attestés pour mettre à jour, en français parlé, des distributions syntaxiques régulières et imprévisibles du pronom *moi*. Nous essayons de montrer que les différents fonctionnements observés pour ce pronom obligent à nuancer les fonctions purement énonciatives que lui attribue souvent la littérature linguistique et à s'interroger sur sa fonction syntaxique dans la construction verbale.

1. Introduction

Ce travail s'inscrit dans une recherche approfondie sur le fonctionnement des dislocations en français parlé et représente une seconde étape dans une réflexion portant sur la cooccurrence *pronom disjoint* + *pronom conjoint* en français. Dans cet article, nous nous pencherons sur les dislocations du sujet du type *moi ... je* et *je ... moi* dans lesquelles un pronom disjoint est mis en emphase avec le pronom conjoint sujet correspondant. À partir de l'exploitation du « Corpus de référence de français parlé » nous nous demanderons quelles sont les occurrences à l'oral de ce type de sujet. Quelles distributions ressortent de l'examen de ces données attestées dans l'usage ? Quelles sont les particularités syntaxiques et sémantiques de ce type de dislocations ? Ces questions auront pour acquis que, dans les énoncés à dislocation, les pronoms disjoints ne se laissent pas décrire dans les mêmes termes que les éléments

Mylène BLASCO-DULBECCO

lexicaux et que le pronom *moi* présente des particularités syntaxiques et énonciatives propres en regard des autres pronoms.

2. Sur le traitement des pronoms disjoints

Dans la littérature grammaticale, l'emploi de ces pronoms est dit réservé aux constructions « détachées » de type dislocation ou extraction. En effet, en position détachée les pronoms disjoints peuvent être suivis d'une relative ou d'une apposition : *Toi qui sais tout ... – Lui, toujours si discret ...* ce qui renforce la capacité expressive qui leur est généralement attribuée et convient parfaitement aux emplois contrastifs. Le traitement de ces pronoms ne soulève pas de problème particulier ; leur description englobe tous les pronoms disjoints avec peut-être une réserve pour *lui, elles(s)* et *eux* qui ne se prêtent pas systématiquement à la dislocation.

« Les formes disjointes ont un comportement syntaxique analogue à celui d'un groupe nominal séparé du verbe (par une préposition, une pause, etc.). Aussi apparaissent-elles dans les constructions caractéristiques suivantes : [...] en position détachée, par dislocation ou extraction [...]. Comme sujets détachés, *lui, elle(s)* et *eux* ne sont pas obligatoirement repris par le pronom sujet conjoint correspondant, surtout en emploi contrastif. » (*Grammaire méthodique du français*, 1994 : 201)¹

¹ Pour Grevisse (1986), les formes disjointes de pronoms s'emploient comme sujet dans certains cas et le français parlé userait de manière systématique de la dislocation du sujet :

« Dans la langue ordinaire, le pronom est redondant par rapport au sujet se trouvant à sa place ordinaire : *Moi, je le ferai.* » (*Le Bon Usage*, parag. 636).

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, d'un point de vue général, la redondance du sujet est affaire de rhétorique dès qu'elle concerne un pronom conjoint et un pronom disjoint ; la redondance entre *moi* et *je* semble légitime si elle provoque des figures d'insistance : Meigret (1550 : 49) évoque la possibilité de cumuler *je* et *moi* ou *moi-même* en fin de phrase :

« Ceci n'ajoute rien de plus à la signification du discours, mais l'affection est toutefois plus grande par cette répétition que par une simple locution ».

« À tout autre mode que l'impératif, « MOI » ne peut pas s'employer seul, il se construit avec « JE » lorsqu'il est le sujet de la proposition, lorsqu'il est l'objet ou le terme du verbe, il se construit avec « ME ».

À notre connaissance, le fonctionnement spécifique des pronoms disjoints n'a été jusque-là ni relevé ni retenu dans les analyses modernes de la dislocation, même si le *moi* du locuteur est presque toujours mentionné dans les analyses conversationnelles.

L'on pourrait s'en tenir à une présentation de ce que devraient être certains emplois des pronoms disjoints en français. Mais l'examen général sur un vaste corpus de données orales attestées met à jour des faits imprévisibles a priori sur leur fréquence et sur leur distribution.

D'une part, le pronom *moi* semble acquérir en position sujet disloqué divers statuts et fonctionnements autant syntaxiques que pragmatiques. D'autre part, les dislocations du type *moi je* et *je moi* se prêtent dans certains cas à des analyses différentes.

3. Les particularités des pronoms disjoints dans la dislocation

Dans un travail antérieur (Blasco-Dulbecco, 1999) nous montrions que la construction disloquée demande à être décrite pour elle-même et en elle-même, et non comme une dérivation ou comme une transformation. Cette exigence émanait de la description d'un corpus important d'exemples attestés.² L'utilisation *quasi* exclusive de données attestées permettait de découvrir des fréquences qui mettaient à leur juste place le phénomène de dislocation lui-même et la répartition de ses différentes formes : forte majorité de sujets grammaticaux disloqués, variété plus grande des positions syntaxiques à l'écrit, très forte majorité des syntagmes non prépositionnels en position initiale à l'oral.

Une des clés de l'étude des dislocations dans cette approche résolument descriptive de la langue était, de manière totalement imprévisible, la pertinence des catégories grammaticales dans l'analyse des dislocations et ce à plusieurs titres.

- En termes de catégories grammaticales :

Vous concevez que lorsqu'on joint à propos ces deux noms de la première personne, la phrase peut en avoir que plus d'énergie » (Condillac, 1789 : 197).

Il semble donc que, très tôt, les grammairiens ou observateurs de la langue classique accordent un traitement particulier au pronom de première personne *moi*.

² Le corpus du G.A.R.S. : corpus de productions spontanées ou préparées particulièrement varié dans les situations enregistrées d'un million de mots.

Si dans la dislocation avant le verbe et dans la dislocation après le verbe la répartition entre éléments lexicaux et pronoms disjoints est sensiblement la même à l'oral (alors que l'écrit contient plus de deux fois plus de dislocations de lexique !), la dislocation à gauche du pronom *moi* est dominante sur les autres pronoms³.

- Régularité dans l'emploi des prépositions :

Elle était dans l'étude des plus surprenantes : « le français oral utilise très rarement un énoncé du type *aux femmes je leur fais pas confiance*, mais de manière presque exclusive *les femmes je leur fais pas confiance* ». Ce critère de la préposition était retenu pour décrire le statut syntaxique de la dislocation.⁴ Mais curieusement, les pronoms disjoints dérogeaient à cette régularité distributionnelle des prépositions :

moi ils **me** font pas peur
à moi elle **me** fait peur la bête
ils **me** font peur **moi**
ils **me** font pas peur **à moi**

³ Seul le corpus garantit la justesse de la perception que l'on a de certains phénomènes dans la langue. Ainsi nos résultats diffèrent considérablement de ceux présentés par Le Querler (1999 : 267) qui dit que :

« La catégorie à laquelle appartient le plus souvent l'élément disloqué est celle du syntagme nominal [...]. Enfin, l'élément disloqué est assez souvent précédé d'un terme introducteur comme *question ...* ou *quant à ...* »

L'auteur s'appuie sur l'examen d'environ 2000 énoncés tirés de journaux, de romans, de bandes dessinées et de quelques enregistrements radiophoniques.

⁴ Déjà Damourette et Pichon (1911-1940 : § 1008) distinguaient les *semi-dislocatures* de type *Au roi, je lui ai parlé* et les *dislocatures vraies* de type *Le roi, je lui ai parlé*.

Notre étude des dislocations en français parlé nous a conduit à distinguer, selon divers critères, deux types de constructions : dans le premier type, le syntagme disloqué entre dans la rection du verbe - auquel cas il est un prolongement, même anticipé, de la fonction syntaxique représentée par le pronom clitique avec lequel il est coréférent - ce que nous avons appelé un « double marquage ». Dans le second type, le syntagme disloqué n'est pas régi par le verbe : il est alors soit adjoint à l'ensemble de la construction verbale, et n'entretient pas de lien référentiel avec le pronom clitique, soit il est adjoint au clitique seulement parce qu'il entretient avec lui un type de relation référentielle.

- Mobilité et distribution :

Dans l'ensemble des contextes syntaxiques étudiés, le pronom disjoint se montrait très mobile dans et autour de la construction verbale et sa distribution n'obéissait pas à des contraintes de proximité avec le pronom clitique correspondant.

c'est dans ce but-là **moi** que **je** fais partie de l'association
c'est dans ce but-là que **moi je** fais partie de l'association
moi c'est dans ce but-là que **je** fais partie de l'association
c'est dans ce but-là que **je** fais partie **moi** de l'association
c'est dans ce but-là que **je** fais partie de l'association **moi**

- Difficulté d'insertion :

Enfin, nous avons identifié le *moi je* de l'énonciateur courant avec les verbes comme *dire, penser, croire* ; une sorte de morphème à deux éléments qui admettrait difficilement l'insertion d'autres éléments. D'ailleurs, certains locuteurs pourraient l'employer de façon presque systématique.

Pour toutes ces raisons, nous sommes en mesure de penser que, dans les énoncés à dislocation, les pronoms disjoints ont un fonctionnement différent de celui des éléments lexicaux et qu'ils méritent une analyse autre. Nous faisons l'hypothèse que lorsqu'ils ont une fonction syntaxique auprès du verbe recteur alors ils traduisent, d'un point de vue sémantique, une désignation, un contraste ou une insistance décelable par l'étude du contexte. En revanche, lorsqu'ils n'ont pas de fonction syntaxique sujet auprès du verbe alors ils donnent l'effet d'un point de vue ou d'un cadre de réflexion dans lequel vient s'inscrire la construction verbale.

C'est dans cette perspective que nous nous sommes demandé ce que pouvait apporter comme complément, précision ou même révision une nouvelle base de données dans l'étude du pronom disjoint *moi*.

Mylène BLASCO-DULBECCO

4. La distribution du pronom *moi* à l'oral

4.1. *Moi* plutôt qu'un autre

Seule une recherche sur une base de données conséquente, statistiquement interrogeable⁵ permettait de découvrir que *moi* est, de loin, le pronom disloqué le plus représenté dans la dislocation mais que, contrairement à toute attente, le nombre d'exemples – et plus particulièrement les occurrences *je moi* – est décevant en regard des préjugés que l'on porte habituellement sur le rapport entre la langue orale et les dislocations⁶.

Le *Corpus de référence de français parlé* fait ressortir les fréquences suivantes :

moi je	475	occurrences
je moi	66	occurrences
toi tu	43	occurrences
tu toi	15	occurrences
eux ils	74	occurrences
ils eux	22	occurrences

Moi, en position sujet, a donc un statut bien particulier et ces résultats sont confirmés par les occurrences rencontrées pour *moi* disloqué en position complément :

moi ... me	70	occurrences
me ... (à) moi	22	occurrences

⁵ Le corpus a été interrogé à l'aide du concordancier Contextes élaboré par Jean Véronis (<http://www.up.univ-mrs.fr/veronis/>).

⁶ Pour que nos résultats soient vraiment pertinents il faudrait pouvoir comparer les occurrences de *moi je* avec les occurrences de *je*.

Nous ne citons pas les occurrences de type *elle(s) elle(s)*, *nous nous*, *vous vous*. La recherche par concordancier ne s'avère pas fiable car il faut opérer une phase de nettoyage importante pour sortir, des exemples retenus, les cas de répétition, hésitation etc. De la même façon, nous ne pouvons pas nous fier aux résultats apparus pour *lui il* (81 occurrences) et *il lui* (39 occurrences) à cause de certains emplois clitique de *lui*.

4.2. Les structures récurrentes avec *moi je*

Certaines convergences conduisent à proposer un classement des contextes dans lesquels se rencontre la dislocation *moi je*. Deux grands types ressortent :

4.2.1. *moi* et *je* semblent liés comme s'ils constituaient un seul et même morphème

On rencontre ce morphème sujet dans deux cas de figure.

- Dans un premier cas, *moi* entre dans un emploi nettement contrastif : deux constructions parallèles se succèdent dans lesquelles le pronom disjoint est mis en opposition avec un autre élément – majoritairement un autre pronom disjoint. Dans ces emplois, soit les verbes employés dans chacune des séquences diffèrent aussi, soit il y a reprise du lexème verbal avec un effet de parallélisme. Alors les séquences connaissent une variation qui peut affecter par exemple la modalité (positive / négative).

Le contraste apparaît aussi sur les éléments du groupe verbal :

- (1) ça va faire payant puisque **lui** a arrêté et **moi je** continue
- (2) et puis **eux ils** se sont arrêtés de jouer **moi je** continue à moi je continue eux toutes formes de sculpture
- (3) c'est **elle** qui s'occupe de la blanchisserie **moi je** m'en vais à deux heures et demie
- (4) **chacun** a sa façon de voir et chacun a sa méthode **moi je** pars du principe que euh quand on aborde

Séquences parallèles avec maintien du verbe :

- (5) le cap de la quarantaine il fallait l'accepter **moi je** l'ai accepté dans mon entourage
- (6) on a quand même un laps de de repos **moi je** suis du matin **ma collègue** est du soir euh elle a son samedi moi j'ai mon lundi on a notre re- nos repos
- (7) comprenez-vous **vous** avez l'air de rire mais **moi je** ne ris pas
- (8) mais bon **tu** connais le corps enseignant **moi je** le connais je l'ai pratiqué
- (9) **il y en a très peu** qui parlent le français et **moi je** parle pas un seul mot d'anglais

Le corpus ne donne que deux exemples dans lesquels s'insère entre *moi* et *je* un adverbe de type *aussi*, *personnellement*, *en tout cas* qui renforcerait l'effet d'insistance :

Mylène BLASCO-DULBECCO

- (10) comme ça en groupe on s'est orienté enfin **moi** personnellement
je me suis orienté vers les
- (11) je lui reprochais elle regardait les touches le problème **moi** aussi
je regarde les touches

On pourrait penser que, sémantiquement, nous touchons là à une sorte de stratégie dans l'échange conversationnel⁷ qui mériterait d'être étudiée dans le détail mais avec une manipulation très prudente des notions habituellement retenues de thème et de rhème pour traiter cette question.

- Dans un second cas, *moi je* est en cooccurrence avec des verbes de discours comme *dire, penser, trouver, voir*. Dans le corpus, aucun adverbe ne s'insère entre les deux éléments⁸:

- (12) on a une vie très difficile en ce moment enfin **moi je** vois avec les gens qu'on discute
- (13) la vie elle a ses imprévus elle a ses mais **moi je** trouve que j'ai j'ai eu beaucoup de chance
- (14) ça se passe bien enfin **moi je** trouve que ça se passe bien
- (15) [...] c'est incroyable **moi je** trouve que la route on est en république
- (16) il y avait les boudins qui étaient pleins de sciure alors **moi je** lui dis vous allez pas prendre ça
- (17) tout seul moi ça m'a toujours fait rire **moi je** sais pas j'aime bien ce côté dire un gars
- (18) il vaut mieux attendre de voir enfin **moi je** pense qu'il vaut mieux attendre de voir
- (19) [...] aussi oui euh **moi je** pense que c'est c'est toute une vie

Même si finalement ces exemples sont statistiquement peu révélateurs, il faut préciser qu'ils sont particulièrement rares avec une dislocation à droite du sujet *je ... moi*.

⁷ Le Querlers (1999) s'appuie sur ce type de corrélations pour repenser le caractère thématisant ou non des dislocations :

« Le deuxième cas de dislocation pour lequel il semble qu'il n'y ait pas de thématisation est celui d'énoncés où l'élément disloqué est représenté par un pronom, mais où il est souligné par aussi ou même. [...] Il semble aussi qu'à la lecture à voix haute de ces énoncés, l'intonation marquant la fin de l'élément disloqué soit la « conclusive majeure » que Mario Rossi désigne comme une marque obligatoire du rhème. » (Le Querler, 1999 : 271).

⁸ Contrairement à ce que nous pensions, les exemples sont peu nombreux : seulement 3% des dislocations en *moi je* sont de ce type. Il serait important de vérifier la proportion de ce type de construction verbale avec et sans dislocation du sujet comme *je trouve/moi je trouve*.

Le *moi je* dit de l'énonciateur est évoqué par l'ensemble des approches énonciatives (Morel & Danon-Boileau, 1999). Malheureusement, toutes spéculent, à notre avis de manière très contestable, sur ladite « volonté du locuteur » dans sa façon de participer au discours.⁹

S'il est raisonnablement difficile de contester le trait « énonciateur » de *moi*, nous pensons cependant qu'il convient de faire des sous-classements et d'isoler par exemple certains fonctionnements de *moi je*. Nous verrons plus loin que la dislocation du pronom *moi* dans certains contextes s'accompagne, de façon assez régulière, de l'antéposition d'autres éléments par rapport au verbe ; ce qui tend à lui donner un statut syntaxique particulier.

De manière générale, dans la littérature linguistique, c'est en fait le pronom *moi* qui est traité comme marque de l'énonciateur seul ou en reprise avec un autre élément comme *c'est*. D'ailleurs, Morel & Danon-Boileau (1999) le détachent catégoriquement de *je* dans leur analyse en *point de vue* et *modus dissocié*.

Mais nos données témoignent tout de même d'un fonctionnement très particulier du *moi je* et ce caractère soudé que nous lui attribuons se laisse illustrer par un comportement insolite que nous avons pu observer : celui des amorces.

- (20) ben écoutez **moi je** vous savez *je* notre association
- (21) euh ben disons que **moi je je** voudrais pas me prononcer là
- (22) y passer quelques temps mais enfin moi je suis assez casanier **moi je**
j'aime bien ma région
- (23) moi je suis désolé **moi je je** vois à la télévision

⁹ « Des éléments pronominaux comme *moi* indiquent la volonté du locuteur de participer au discours (« prise de parole ») sans en être forcément aussi le thème. » (Stark, 1999).

« Le marquage de l'énonciateur est une technique fréquente d'introduction des topics. De cette façon, ce qui est marqué est d'abord la prise de parole, l'affirmation de l'énonciateur, l'opération qui porte *je* à l'existence dans l'énonciation. En outre, le topic est ainsi légitimé par son inscription dans la sphère de l'énonciateur, ce qui le rend accessible. Le marquage de *moi* en X renvoie implicitement à un contraste possible avec l'interlocuteur, qui par ailleurs répond lui aussi par une thématisation symétrique. La thématisation, tout en soulignant un topic, marque en même temps la position singulière, différenciée, polémique, du locuteur par rapport à ce topic. » (Berthoud, 1999).

Dans la plupart des cas, l'amorce de ce type de sujet se fait avec l'ensemble *moi je* et non pas sur *moi* à tel point que même une apposition sur l'ensemble *moi je* est possible :

- (24) là où était monsieur Bayrou le le ministre de l'Éducation nationale il y
a quelques années comme prof comme jeune prof puis de l'Ecole
Normale **moi je** - *fils de prolétaire je* me disais /ça, c'est/ instituteur
c'est euh c'est le pied

Dans cet exemple, le locuteur ne complète pas son amorce en reprenant le sujet depuis *moi* alors que l'on sait que, de façon générale, la reprise a lieu depuis le début du syntagme¹⁰. On peut voir là la confirmation que *moi* et *je* forment un groupe proportionnel à *je*.

4.2.2 *moi* et *je* sont séparés par un segment.

Dans ce deuxième fonctionnement de la dislocation, *moi* ne serait plus partie intégrante du morphème sujet : il aurait un statut d'adjoint à l'ensemble de la construction verbale et donnerait l'effet d'un point de vue ou d'un cadre de réflexion dans lequel vient s'inscrire la construction verbale. Au-delà des effets sémantiques, il y a des tendances surprenantes dans les contextes syntaxiques.

Divers types d'éléments peuvent s'insérer entre *moi* et *je* :

- *moi* est suivi d'un « complément » temporel et très rarement d'un complément locatif :
 - (25) c'était pas l'époque encore du fax hein **moi** pendant les vacances
je gagnais ma vie
 - (26) mais bon euh enfin **moi** donc depuis depuis sa naissance **je** le
connais
 - (27) ils savent pas forcément comment y faire donc **moi** maintenant
je commence à avoir des compétences
 - (28) c'est ça hein ma formation de commerce bon **moi** à l'origine **je**
suis parti /dans, avec/ un C.A.P.

On dirait que l'antéposition du complément temporel est facilitée / sollicitée par la présence en tête de ce *moi* qui n'a pas de statut syntaxique auprès du verbe recteur dont il est éloigné. En effet, les exemples suivants que nous avons reconstruits nous paraissent moins naturels dès lors qu'il y a antéposition des compléments :

- (25') c'était pas l'époque encore du fax hein *pendant les vacances je*
gagnais ma vie

¹⁰ cf. Pallaud (2002 : 94).

Quelques éclairages sur le sujet de type *moi je* à l'oral

- (26') mais bon euh enfin donc depuis *depuis sa naissance je* le
connais
- (27') ils savent pas forcément comment y faire donc *maintenant je*
commence à avoir des compétences
- (28') c'est ça hein ma formation de commerce bon à *l'origine je* suis
parti /dans, avec/ un C.A.P.

- En revanche, dans d'autres exemples, les éléments qui suivent *moi*
n'ont pas de fonction syntaxique identifiable

- (29) remarquez qu'à Paris c'est pareil *moi ça je* l'ai vu à Paris un un
homme même s'il
- (30) [...] pour fabriquer des merguez j'ai dit non *moi vos produits je*
n'en veux pas
- (31) *moi* de ce côté-là voyez-vous *je* peux dire

Dans ces emplois *moi* serait à la tête d'un cadre énonciatif ; il marquerait le début d'une zone hors construction verbale dans laquelle viendraient s'emboîter d'autres éléments non construits par le verbe : des éléments adjoints à l'ensemble de la construction verbale. Ainsi, tout type d'associé – y compris d'autres éléments disloqués à la construction verbale – peut s'y insérer :

D'ailleurs, dans de nombreux cas, l'éloignement entre les deux morphèmes résulte de la présence d'une construction verbale régie dans laquelle *je* occupe la fonction de sujet alors que *moi* est extérieur à la construction régie. De manière systématique, il s'agit là encore d'une temporelle :

- (32) *moi* depuis que *je* suis arrêté on a pris
- (33) *moi* quand *je* prends zéro trois que je multiplie
- (34) des choses comme ça et en fait quand on a enfin *moi* quand *je*
suis arrivé là-haut ça m'a vraiment
- (35) tandis qu'ici vous n'avez rien et *moi* la mairie quand *je* pars si je
suis bien
- (36) bon *moi* depuis que *je* suis là j'ai vécu euh au niveau

Ces constructions illustrent que *moi* est à l'extérieur de la zone verbale. Dans cette position, *moi* peut être associé à plusieurs places de construction comme le montre l'exemple (34) dans lequel *moi* est associé une première fois avec le sujet *je* et une deuxième fois avec le complément *me*. D'un point de vue syntaxique, dans Blasco-Dulbecco (1999 : 142-164), nous montrions longuement que lorsque l'élément disloqué dépassait la borne morphologique de la construction verbale, il sortait de la réaction du verbe.

Nous pouvons ajouter que, curieusement, *moi je* n'intervient jamais dans la construction verbale régie :

- (33') ? quand **moi je** prends zéro trois que je multiplie
- (36') ? bon depuis que **moi je** suis là j'ai vécu euh au niveau
- (35') ? tandis qu'ici vous n'avez rien et la mairie quand **moi je** pars si je suis bien

Pour la propriété sémantique des segments insérés entre *moi* et *je*, on pourrait retrouver ici un type de structure décrit par Jeanjean (1984). L'auteur a identifié une forme longue de type *Toi quand P : Je pense à toi quand tu étais petit*, dans laquelle le paradigme *quand P* exprime un « certain aspect » de *toi*.

Mais nous avons rencontré aussi d'autres types de constructions verbales entre *moi* et *je* dans lesquelles seul *je* est sujet ; il s'agit de constructions verbales clivées ou impersonnelles :

- (37) on marche beaucoup à l'émotion **moi** c'est pour ça que **je** marche beaucoup comme ça
- (38) alors **moi** ce que **je** proposerais au comité de quartier
- (39) et puis même **moi** ce que **je** fais c'est dans les trucs
- (40) en fait on me demande pas mon avis **moi** ce que **je** pense ça me regarde personnellement
- (41) les idées du parti politique **moi** ce que **je** pense on s'en fout
- (42) augmenter le coût du salaire ça veut dire que **moi** il va falloir que **je** répercute ce coût
- (43) il se dit ben moi ça m'intéresse pas **moi** il faut que **je** ramène il faut que je ramène

Au-delà des interprétations sémantiques que l'on peut attribuer à *moi* dans ce type d'énoncé, il nous paraît plus judicieux de pointer les spécificités des contextes syntaxiques dans lesquels il intervient pour identifier premièrement un *moi* autonome, à traiter séparément de *je*, et deuxièmement lui accorder un statut syntaxique différent des *moi je* observés précédemment.

D'ailleurs, certaines études, que ce soit dans une perspective « évolutionniste » ou encore informationnelle (Hopper et Traugott, 1992 ou Nølke, 1997), attribuent les constructions disloquées à un développement proprement syntaxique. Ainsi, le noyau de la phrase se serait fortement figé en français moderne sous la forme d'accumulation d'éléments clitiques – du type *je ne lui parle pas* –, la précision de la référence des arguments du verbe reviendrait aux éléments disloqués. Cette piste serait à discuter et à approfondir ; elle soutiendrait notre approche syntaxique du deuxième *moi* identifié comme borne d'une liste d'éléments possibles, soit construits

avant le verbe, soit dans une zone préverbale donc hors construction verbale.

4.3. Les fonctionnements de *je moi*

Il est d'usage de différencier la dislocation avant le verbe de la dislocation après le verbe en disant que la dislocation à gauche crée une attente à laquelle répond l'énoncé alors que la dislocation à droite ménage une surprise après coup, une fois l'énoncé entendu. Nos données de français parlé ont déjà montré qu'il convient de distinguer deux effets possibles de la dislocation après le verbe pour la catégorie des pronoms disjoints (Blasco, 1998).

Dans un premier cas, la dislocation à droite est un phénomène de double marquage, une sorte de prolongement syntaxique et sémantique du clitique.

Dans un second cas, plus qu'une réalisation semi-lexicale du pronom clitique, le pronom disjoint signale, d'un point de vue sémantique, une opposition avec un autre élément du contexte comme pourrait le faire une modalité négative ou restrictive :

je l'ai rencontré **lui** l'année dernière

je l'ai rencontré **lui** (et pas elle ; que lui ; lui seul) l'année dernière

Dans certains emplois, *moi* apporte (dans l'optique de cette deuxième interprétation) un développement pertinent pour la saisie référentielle du clitique. C'est comme un spécificateur sémantique proche en quelque sorte du *moi je* sujet, traité dans cet article (3.2). D'ailleurs, comme dans la dislocation de type *moi je*, cette propriété de spécification peut ou non être clairement identifiable par la présence d'indicateurs morpho-syntaxiques de type *même*, *en personne*, *seul* ou encore par la présence d'une modalité restrictive ou comparative. En l'absence de ces indicateurs, le contexte peut lui aussi éclairer l'interprétation que l'on doit donner au pronom : quelquefois, la présence d'une autre dislocation évoque cet effet de contraste ; d'autres fois, le pronom tonique est suivi d'une apposition ou d'une relative.

Ce qui différencie cependant le *moi je* de type contrastif du *je moi*, c'est l'absence d'exemples dans lesquels le contraste est mentionné dans le contexte syntaxique¹¹ :

¹¹ Pour illustrer ces propos, nous avons manipulé les exemples (5), (6) et (7) précédemment cités.

Mylène BLASCO-DULBECCO

- (44) le cap de la quarantaine **il** fallait l'accepter **je** l'ai accepté **moi** dans mon entourage
- (45) on a quand même un laps de de repos **je** suis du matin **moi** **ma collègue** est du soir euh elle a son samedi moi j'ai mon lundi on a notre re- nos repos
- (46) comprenez-vous **vous** avez l'air de rire mais **je** ne ris pas **moi**

Pour tenter un parallèle avec les résultats que nous proposons dans la partie précédente, nous préciserons que nous avons rencontré seulement 2 exemples de *moi* à valeur d'insistance en dislocation à droite :

- (47) à subir des peines d'emprisonnement eh bien **je** milite **moi** aussi pour que ces personnes
- (48) donc je vais essayer **moi** aussi sans le micro

seulement 3 exemples de *je moi* en cooccurrence avec des verbes de discours :

- (49) **je** trouve que ça marche mieux **moi**
- (50) alors moi après donc après l'I.U.T. comme **je** vous ai dit **moi**
- (51) c'est et **je** trouve que c'est contagieux **moi**

3 exemples de *moi* « prolongé » avec ce caractère obligatoire du *moi* afin que le sujet puisse supporter l'ajout d'un segment déterminatif¹² :

- (52) je réagirais pour ce qui concerne la France et **je** ne peux **moi** que **comme élu responsable**
- (53) alors qu'il faisait des horaires que **je** fais **moi** patron c'est-à-dire trente cinq heures

Donc les distributions présentées pour la dislocation *moi je* avant le verbe ne sont pas celles à retenir pour la dislocation *je moi* après le verbe.

En revanche, 15 exemples (soit près de 23% des emplois de ce type de dislocation à droite !) sont réservés à la tournure énonciative *je sais pas moi*, sorte « d'approximatif »¹³:

- (54) mais non **je sais pas moi** la campagne ça ça me plaît vraiment
- (55) ils arrivaient chez toi et avec quelque chose **je sais pas moi** un morceau un pain
- (56) quand on a été jouer là-bas bé ils étaient **je sais pas moi** plus de trois cents
- (57) c'est-à-dire que on euh on va demander aux gens **je sais pas moi** s'ils sont gais ou s'ils sont tristes
- (58) c'est-à-dire que nous pensons par exemple euh **je sais pas moi** la faim dans le monde par rapport

¹² cf. Blasco-Dulbecco & Caddéo (2000, 2002).

¹³ cf. Roubaud (2000).

- (59) quand tu as la flemme ben enfin tu **je sais pas moi** c'est c'est comme pour tout hein
- (60) celui qui a besoin en fait d'être soutenu euh **je sais pas moi** dans un truc qu'on pourrait appeler
- (61) donc tu prends la dépêche A.F.P. sur **je sais pas moi** la guerre en au Liberia
- (62) on tourne en rond euh bon autrement euh **je sais pas moi** il y a il y a il y a

Tous les autres cas identifiés correspondent à des doubles-marquages du type :

- (63) et d'abord **je** suis déjà venue **moi** à la réunion
- (64) **je** suis née ici **moi** à Pompé
- (65) ce que je fais surtout depuis vingt-cinq ans **je** me soigne ici **moi** et ça ça marche pas
- (66) il faut demander simplement aux gens d'abord vous êtes qui **je** vous connais pas **moi** hein qui vous êtes vous
- (67) mais **je** ne vois pas **moi** d'autres façons de faire
- (68) **je** connais pas **moi** Rome
- (69) mais je sais pas du tout ce que **je** veux faire **moi** c'est clair que je veux pas travailler
- (70) ah ben **je** suis passé **moi** j'ai commencé j'ai commencé
- (71) pour se distraire **moi** j'emportais mon tricot **je** tricotais **moi**
- (72) les gens ils viennent même je fais pas **je** fais pas de vin rouge **moi** mais le Beaujolais
- (73) il y a des Italiens il y a de tout alors **je** suis un bâtard **moi** complètement mélangé
- (74) **je** pouvais pas m'empêcher de rire **moi**

Dans ces emplois, *moi* disloqué après le verbe est un prolongement syntaxique et sémantique de *je* sujet. Aucun contexte syntaxique, tels que ceux qui ont été dégagés pour les dislocations avant le verbe, ne conduit à envisager un autre statut.

5. Conclusion

Une fois de plus, la prise en compte de données orales attestées fait ressortir l'importance des catégories grammaticales dans le fonctionnement de la dislocation et ce tant d'un point de vue syntaxique que d'un point de vue sémantique.

Cette étude, que nous ne prétendons pas aboutie, permet tout de même d'affirmer qu'il ne convient pas d'isoler dans la description le *moi* pronom disjoint et le *je* pronom conjoint correspondant. Nous avons

Mylène BLASCO-DULBECCO

identifié des comportements syntaxiques et sémantiques très particuliers, d'une part pour le morphème *moi je* sujet, et d'autre part pour le morphème *moi*. Travailler sur un corpus oral important permet ainsi de modifier la façon dont il faut aborder cette catégorie grammaticale dans la description et de faire ressortir les distributions telles qu'elles sont dans les usages attestés.

- Nous retiendrons pour la dislocation avant le verbe :
 - la présence d'un morphème sujet à deux éléments fortement liés *moi je*. Dans ce cas, *moi* ne se contente pas de marquer dans le discours des effets expressifs, il entre dans des constructions syntaxiques contrastives ou alors il marque la prise de parole avec des verbes spécifiques ;
 - quand *moi* permet de poser le cadre de l'énoncé, il est indépendant de *je* dont il est d'ailleurs éloigné ; il s'accompagne dans la majorité des cas de spécifications de type quand P ; il peut aussi représenter la borne d'une chaîne d'éléments associés avant la construction verbale.
- Nous retiendrons pour la dislocation après le verbe que :
 - c'est un *moi* en prolongement syntaxique et sémantique du pronom clitique qui domine dans la distribution ; dans cet emploi la présence du pronom disjoint peut être indispensable pour supporter un prolongement sémantique de type déterminatif ;
 - vient ensuite un emploi de marqueur approximatif fortement figé sous la forme *je sais pas moi*.

Ces tendances permettent de dire que *moi* est un pronom à part dans l'ensemble de la catégorie des pronoms disjoints, de nuancer les fonctions purement énonciatives qui lui sont toujours attribuées et de mettre à jour des comportements syntaxiques inattendus.

Références

- Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : A. Francke S.A. Édition de 1944.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., & Van den Eynde, K. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- Blasco-Dulbecco, M., & Caddéo, S. (2002). Détachement et linéarité. *Recherches sur le français parlé*, 17, 41-54.

- Blasco-Dulbecco, M., & Caddéo, S. (2001). Apposition et dislocation : la séquence pronom+lexique+clitique. *Recherches sur le français parlé*, 16, 125-150.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris : Champion.
- Blasco, M. (1998). La séquence clitique + pronom tonique en français : un cas de prolongement pronominal. In M. Bilger, K. Van den Eynde, & F. Gadet (Éds.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste* (pp. 277-285). Leuven-Paris : Peeters.
- Berthoud, A.C. (1999). De la thématization des objets du discours. In C. Guimier (Éd.), *La thématization dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997* (pp. 379-398). New York : Peter Lang.
- Condillac, Abbé de, rééd. (1789). *Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme, T.I, Grammaire*. Genève : François Dufart, Volland.
- Damourette, J., & Pichon, E. (1911-1940). *Essai de Grammaire de la Langue Française*. Paris : d'Artrey.
- Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
- Hopper, P.J., & Traugott, C.E. (1992). *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Jeanjean, C. (1984). Toi quand tu souris. Analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée. *Recherches sur le français parlé*, 9, 131-165.
- Joly, A. (1992-1993). Thématization et focalisation : fondement d'une syntaxe énonciative. *Modèles linguistiques*, XIV-1, 87-98.
- Grevisse, M. (1986). *Le Bon Usage*. Gembloux-Paris : Duculot-Hatier. 13^{ième} édition.
- Le Querler, N. (1999). Dislocation et thématization en français. In C. Guimier (Éd.), *La thématization dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997* (pp. 262-275). New York : Peter Lang.
- Mertens, P. (1990). Intonation. In C. Blanche-Benveniste, M. Bilger, C. Rouget, & K. Van den Eynde (Éds.), *Le français parlé. Études grammaticales* (pp. 157-176). Paris : Éditions du CNRS.
- Morel, M.A., & Danon-Boileau, L. (1999). Thème, préambule et paragraphe dans l'oral spontané en français. In C. Guimier (Éd.), *La thématization dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997* : Peter Lang.
- Nölke, H. (1997). Note sur la dislocation du sujet : thématization ou focalisation ? In G. Kleiber, & M. Riegel (Éds.), *Les formes du sens. Études de linguistique française médiévale et générale offertes à Robert Martin* (pp. 281-294). Paris : Édition Duculot.
- Pallaud, B. (2002). Les amorces de mots comme faits autonymiques en langage oral. *Recherches sur le français parlé*, 17, 79-101.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Ronat, M. (1979). Pronoms topiques et pronoms distinctifs. *Langue française* 44, 106-128.
- Rossi, M. (1981). *L'intonation, de l'acoustique à la sémantique*. Paris : Klincksieck.
- Roubaud, M.-N. (2000). *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Paris : Champion.
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, concordance and collocation*. Oxford : Oxford University Presse.

Myliène BLASCO-DULBECCO

Stark, E. (1999). Antéposition et marquage du thème dans les dialogues spontanés. In C. Guimier (Éd.), *La thématization dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997* (pp. 333-358). New York : Peter Lang.